

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

GROUPE SUPDECO DAKAR



7, Avenue Faidherbe Dakar-Sénégal
Tél : 33 849 69 19 Fax : 33 821 50 74
www.supdeco.sn

INSTITUT SUPERIEUR DES TRANSPORTS



Rue 3 prolongé Boulevard de l'EST
Point E BP 21354 Dakar Sénégal
Tél : 33 859 95 95 Fax : 33 860 52 02

THEME :

**ANALYSE DU PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ
GABONAIS EN PRODUITS PETROLIERS : CAS DU MINISTÈRE
PETROLE ET DES HYDROCARBURES DU GABON**

**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du
Bachelor en Logistique et transport**

Présenté par :

MOKEYI MASSANDE NOELLA MAURENNE

Sous la direction de :

**Mme. ELSIE ANGUEZOMO M.
Enseignante-chercheuse à L'IST**

Année académique : 2019-2020

Dédicaces

Nous dédions ce travail à nos chers parents respectifs et à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à son évolution.

Remerciements

Notre profonde gratitude va à l'endroit de tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'évolution de ce document, plus particulièrement à Madame Elsie Velda ANGUEZOMO MEZUI qui malgré ses occupations et la situation sanitaire actuelle a bien pu nous guider. De même nous remercions, Monsieur Joel ENGONE (agent de la Direction du Raffinage et de la Distribution au Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon) pour sa disponibilité.

Nous remercions aussi, l'Institut Supérieur des Transports (IST) et tout son ensemble du corps professoral et administratif, en particulier Monsieur Guy Théophile NZUDIE K.

Enfin notre reconnaissance va à l'endroit de notre famille et amis pour leur soutien moral et financier.

Avant-propos

Premier Business School du Sénégal, le Groupe Sup De Co Dakar forme des managers de haut niveau dans les métiers du management et des TIC depuis 1993. A l'affut des mutations d'une économie en perpétuel mouvement, Sup De Co a su se développer au fil des années, pour devenir un groupe rayonnant, renfermant en son sein treize (13) pôles de formation supérieure de haute qualité et un incubateur académique d'entreprise.

L'Institut Supérieur des Transports (IST) membre du Groupe Sup De Co Dakar, forme des étudiants en Transport et Logistique. Cette formation est sanctionnée par un diplôme de Bachelor en Transport et Logistique au bout de trois (3) ans.

L'obtention de ce diplôme passe par la rédaction d'un mémoire de fin cycle et la soutenance d'un thème.

SOMMAIRE

Dédicace.....	I
Remerciements.....	II
Avant-propos.....	III
Liste des abréviations.....	V
Liste des tableaux et graphiques.....	VI
Fiche d'identification de l'entreprise.....	VII
Résumé.....	VIII
Abstract.....	IX
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<u>CHAPITRE 1</u> : Cadre de l'étude : Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon.....	2
SECTION1 : Présentation de la structure étudiée.....	3
SECTION 2 : Activités de transport ou de logistique au sein du Ministère.....	6
<u>CHAPITRE2</u> : Cadre analytique de l'étude.....	20
SECTION1 : Présentation et analyse des résultats obtenus.....	21
SECTION2 : Interprétation et recommandations.....	24
CONCLUSION.....	29

Liste des abréviations

DGH : Direction Générale des Hydrocarbures ;

DRD : Direction du Raffinage et de la distribution ;

SGEPP : Société Gabonaise d'Entreposage des Produits Pétroliers ;

SOGARA : Société Gabonaise de Raffinage ;

GPL : Gaz de Pétrole liquéfié ;

Listes des tableaux et graphiques

Tableau 1 : Analyse SWOT

Tableau 2 : Répartition des stations-services selon les provinces

Tableau 3 : Nombre d'habitant dans chaque province

Graphique 1 : Représentation graphique des stations-services dans chaque province

FICHES D'IDENTIFICATION DU MINISTERE

Raison sociale

Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures

Directeur général de la Direction Générale des Hydrocarbures

Monsieur AYENANGOYE

Siège social

Triomphal BP 579-874

Localisation

Libreville-Gabon

Forme juridique

Administration publique

Date de création

1987

Contact

+241 01 76 39 21

Résumé

A travers cette étude, nous vous présentons le Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon, un pilier immense dans le processus d'approvisionnement du pays en produits pétroliers. Certains peuvent se demander comment une administration publique peut faire garantir à tout un marché des produits. C'est pourquoi il a été nécessaire en premier lieu, de présenter cette structure qui a pour but principal de veiller au strict respect des activités de l'amont et de l'aval pétrolier au Gabon. Grace à certaines de ses directions ce Ministère peut mener à bien son activité : veiller à ce que tous les produits pétroliers soient mis à la disposition des consommateurs en toute sécurité. Mais il se trouve que le schéma adopté pour ce processus d'approvisionnement, rencontre quelques défaillances, dues à certains faits ; c'est dans ce sens que nous tenterons d'y apporter des solutions.

Abstract

Through this study, we present to you the Ministry of Petroleum and Hydrocarbons of Gabon, an immense pillar in the process of supplying the country with petroleum products. Some may wonder how a public administration can guarantee an entire market for products. This is why it was necessary in the first place to present this structure, the main purpose of which is to ensure strict compliance with upstream and downstream oil activities in Gabon. Thanks to some of its departments, this Ministry can carry out its activity: to ensure that all petroleum products are made available to consumers in complete safety. But it turns out that the scheme adopted for this procurement process encounters some failures, due to certain facts; it is in this sense that we will try to find solutions.

INTRODUCTION GENERALE

Le Gabon est un pays de l'Afrique centrale regorgeant de diverses ressources naturelles notamment celle d'un important gisement pétrolier.

Le secteur pétrolier constitue l'un des points majeurs de l'activité économique du pays, associé à la logistique pétrolière¹ qui recouvre l'ensemble des moyens mis en œuvre pour distribuer les produits pétroliers, depuis la raffinerie jusqu'au consommateur final ; le gouvernement gabonais par le biais du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon a mis en place un système d'approvisionnement du marché national en produits pétroliers.

En effet, grâce à la logistique pétrolière, nous pouvons suivre l'activité de raffinage, de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers sur le marché gabonais. En clair, elle permet de connaître d'une part, le processus de transformation du brut (appellation initiale du pétrole lorsqu'il n'a pas été traité) extrait du sol (Off shore) ou des fonds marins (On shore) en divers produits pétroliers. D'autre part, de maîtriser le circuit de distribution de ces produits-finis dans tout le territoire national jusqu'aux consommateurs finaux.

C'est dans ce sens que nous avons trouvé utile d'analyser **le processus d'approvisionnement du marché gabonais en produits pétroliers : cas du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon**. Pour ce faire une problématique a guidé notre étude du sujet : comment les produits pétroliers sont-ils mis à disposition du consommateur final sur le territoire ? De ce fait, deux (2) questions spécifiques se posent à notre réflexion à savoir :

- Comment ce circuit logistique est-il être agencé ?

¹ Logistique pétrolière : méthodes traditionnelles de la logistique pour la gestion des flux de matériels et des personnes dans activités pétrolières.

- Ce processus d'approvisionnement est-il optimal ?

En vue de répondre de manière fidèle et analytique à ces questions, nous avons trouvé adéquat de les traiter en deux(2) chapitres distincts et complémentaires à savoir :

- **Chapitre 1: Cadre de l'étude : Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures**
- **Chapitre 2 : Cadre analytique de l'étude**

CHAPITRE 1 :

LE CADRE DE L'ETUDE : MINISTERE DU PETROLE ET DES HYDROCARBURES DU GABON

Dans ce chapitre nous présenterons la structure qui a fait l'objet de notre étude, à travers son organisation et la présentation de l'ensemble de ses activités.

CHAPITRE 1 : Cadre de l'étude : Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon

SECTION 1: Présentation de la structure étudiée

1. Historique du Ministère du pétrole et des hydrocarbures du Gabon et son organisation

Le Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures a été créé en 1987 sous le nom du Ministère Pétrole, du Gaz, des Hydrocarbures et des Mines par Son Excellence Omar BONGO ODIMBA, ancien président de la République Gabonaise ; ce n'est que plus tard que ce ministère a changé de nom.

1.1 Organisation du Ministère

Le ministère du pétrole et des Hydrocarbures comprend :

- Le cabinet du Ministre et ses organes rattachés ;
- L'Inspection Générale des services du Ministère ;
- Le Secrétariat Général ;

Le cabinet du Ministre gère les activités de celui-ci et sa composition est établie conformément aux textes en vigueur, ses organes rattachés sont la Direction Générale des Hydrocarbures (**DGH**) et la Direction Générale des Etudes et Laboratoires (**DGEL**).

L'Inspection Générale des services du Ministre contrôle et suit la régularité de l'activité de l'ensemble des services relevant au département. Elle est également chargée de préparer et

de mettre à jour les manuels des procédures, ainsi que les manuels d'organisation des services du Ministère en collaboration avec le Secrétariat Général.

Le Secrétariat Général du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures est sous l'autorité d'un Secrétaire Général nommé par décret pris en conseil de Ministres, sur proposition du Ministre responsable, parmi les fonctionnaires de la catégorie A. Hiérarchie A1 justifiant d'une ancienneté minimale de dix ans et ayant exercé les fonctions de Directeur Général pendant cinq ans au moins. Placé sous l'autorité du Ministre, le Secrétaire Général est chargé de coordonner et de contrôler l'activité de l'ensemble des Directions Générales et des services qui lui sont rattachés.

2. Différentes attributions du Ministère

Dans le cadre de la politique définie par le gouvernement gabonais, le Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures a pour missions et rôles :

- de veiller à la protection du patrimoine national en matière de pétrole et d'hydrocarbures ;
- de veiller à la valorisation optimale du sous-sol gabonais ;
- de promouvoir les potentialités pétrolières en vue de concourir au développement de la nation dans le secteur pétrolier ;
- de proposer et de mettre en œuvre toutes les mesures propres à assurer l'identification, le développement et la diversification des productions nationales ;
- de veiller à la sécurité des approvisionnements et l'utilisation rationnelle de la ressource pétrolière ;
- d'exercer les pouvoirs de tutelle et de contrôle sur les sociétés ou organismes de recherche, de distribution et de commercialisation du pétrole ;
- d'assurer la satisfaction de la demande nationale tout en entretenant les relations avec les organismes et structures nationales ou internationales à vocation pétrolière ;

- de veiller au respect des termes et conditions prévus par les conventions, contrats ou accords. Plus clairement de veiller à la sauvegarde des intérêts de l'Etat en matière d'obligations des sociétés notamment en ce qui concerne les impôts, les taxes, les droits, les redevances, les bénéfices et les dividendes dus par ces sociétés ;
- de préparer les hypothèses de planification pour toutes les activités techniques du secteur pétrolier ;
- de négocier et de suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'Etat aux sociétés exerçant dans le secteur pétrolier ;
- de suivre l'évolution de l'environnement en matière d'hydrocarbures ;
- d'inspecter, de vérifier, de contrôler et de surveiller toutes activités pétrolières dans le cadre du programme de recherche.
- d'assurer la direction de toutes les activités contribuant à la création au développement et à la diversification des
- de gérer le patrimoine immobilier et matériel de l'Etat issu des rendus ou après récupérations des coûts par les sociétés au titre des conventions, contrats ou accords.
- d'assurer la commercialisation de la part de brut revenant à l'Etat tout en élaborant tout projet de texte ayant trait aux questions du pétrole ;

Dans le but de mener à bien son activité, Le ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon a besoin l'appui de certaines de ses directions et une grande organisation logistique.

SECTION 2 : Activités de transport ou de logistique au sein du Ministère

1. Présentation générale de l'organisation des activités du Ministère

Au sein du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon, nous retrouvons deux directions clés chargées de gérer, d'organiser et surtout de contrôler les activités de l'aval pétrolier, c'est-à-dire la transformation du pétrole brut, le transport des produits-finis et la mise à disposition des produits aux différents consommateurs. Il s'agit de la Direction Générale des Hydrocarbures (**DGH**) et de l'une de ses sous directions, la Direction du Raffinage et de la Distribution (**DRD**) ; cela est mieux perçu à travers l'organigramme de la DGH (voire annexe 1). Elles ont pour chacune d'elles des charges bien définies mais très complémentaires.

1.1 Rôle de la Direction Générale des Hydrocarbures

La Direction Générale des Hydrocarbures est chargée :

- d'instruire les dossiers relatifs à l'attribution, au renouvellement à la suspension, au retrait ou à la rétrocession des permis et des opérations exclusives des exploitations ;
- de prendre toutes mesures nécessaires à la surveillance de prospection, de recherche, d'exploitation, de transport du pétrole et du gaz, de raffinage du brut et de distribution des produits pétroliers, ainsi que celles d'ordre administratif, technique, scientifique tendant à assurer dans l'intérêt de l'Etat, le développement de la recherche pétrolière et

gazière, la mise en valeur des gisements, la promotion et le développement des industries des hydrocarbures ;

- Elaborer tous projets de textes ayant trait aux questions de sa compétence et de procéder à toutes enquêtes ou études concernant ;
- de proposer les programmes d'exploration, de forage ou de production, les plans et programmes en cours, moyen et long terme pour les aspects techniques et financiers ;
- De veiller à l'application de la réglementation en vigueur en matière de protection de l'environnement ;
- de contrôler le fonctionnement et de suivre l'activité des entreprises ou établissements exerçant dans le domaine de l'exploration, de l'exploitation, du transport, du raffinage, du stockage, de l'entreposage, de la distribution ou de la commercialisation des hydrocarbures ou des produits dérivés ;
- de participer à la négociation de tous contrats, conventions ou accords en la matière et de suivre leur exécution ;
- d'étudier, de proposer et de mettre en œuvre toutes mesures permettant la conservation ou la valorisation des gisements ;
- de s'assurer que tous les opérateurs du secteur des hydrocarbures observent les lois et règlements en vigueur, les méthodes, les pratiques techniques et les consignes de sécurité dans les règles de l'art ;
- de centraliser les informations pétrolières et gazières pour l'élaboration des programmes d'activités et de budgets ;
- de proposer les prix des hydrocarbures et des produits pétroliers ;
- d'établir les états liquidatifs de la redevance minière proportionnelle ;

- d'appliquer la politique de stocks de sécurité du pétrole brut et de produits raffinés ;
- de susciter la création de sociétés et la prise des participations dans les sociétés nouvelles ou existantes ;
- d'appliquer la politique de commercialisation des hydrocarbures ou des produits dérivés ;
- d'élaborer les projets de contrats, conventions ou accords en matière d'hydrocarbures ou des produits dérivés ;
- de veiller à l'exécution de ces contrats, conventions ou accords ;
- de tenir à jour la situation du marché pétrolier national ou international ;
- de gérer le patrimoine de l'Etat en matière d'hydrocarbures ;
- de délivrer aux sociétés les autorisations de franchise d'importation ou d'exportation de matériels de produits conformément à la réglementation en vigueur.

1.2 Organisation de la Direction du Raffinage et de la Distribution

La Direction du Raffinage et de la Distribution est composée de deux services : le service du Raffinage et le service de la Distribution.

- Le service du Raffinage est chargé:
 - des données techniques et économiques sur le raffinage ;
 - de définir les normes et de contrôler les produits issus du raffinage ou importés ;
 - de participation de la réalisation de toutes les études sur le raffinage, la définition et la fixation des produits pétroliers ;
 - d'évaluer la demande par l'élaboration des prévisions, la collecte et l'exploitation des données statistiques ;
 - de veiller à la sécurité des approvisionnements du marché national.

- Le service de la Distribution est chargé :
 - d'instruire les dossiers d'autorisation de construire, d'exploiter ou de demander des dépôts d'hydrocarbures ;
 - de diriger les ré épreuves des bouteilles de gaz et les ré épreuves hydrauliques des cuves, citernes ou réservoirs aux fins, de décisions d'attribution, de retrait, de renouvellement ou de suspension des autorisations correspondantes ;
 - de vérifier tous chargements de navires et tous mouvements de produits raffinés ;
 - d'organiser et de coordonner les activités opérationnelles ou administratives liées au stockage ou au chargement des produits raffinés ;
 - d'établir les données techniques et économiques sur la distribution des produits pétroliers ;
 - de participer à la réalisation de toutes les études sur la distribution ;
 - d suivre l'évolution de stocks de produits raffinés dans les dépôts afin de garantir l'approvisionnement du marché intérieur ;
 - de veiller à l'application de la réglementation relative aux stocks de sécurité.
 - de suivre l'activité de raffinage, de stockage, d'entreposage, de distribution et de transport d'hydrocarbures ou de produits pétroliers ;
 - d'examiner tous projets d'installation des activités pétrolières ;
 - de veiller à l'application des règles de sécurités et au respect de la réglementation en vigueur ;
 - de préparer les hypothèses de planification pour le raffinage, le stockage, l'entreposage, la distribution et le transport des hydrocarbures et produits pétroliers ;
 - de participer à la préparation des décisions en matière de fixation des prix des produits raffinés et des prix de cession du pétrole brut à la raffinerie nationale.

De plus nous avons la présence des agents de la DRD qui sont chargés de suivre les différents intervenants dans la distribution des produits pétroliers au Gabon.

1.3 Les différents intervenants de chaîne d'approvisionnement des produits pétroliers u Gabon et le role desau Gabon et le rôle des agents de la DRD

C'est la DGH qui délivre toutes les autorisations nécessaires au transport des produits pétroliers sur le territoire ; ces dernières sont obtenues que par l'analyse **des agents de la DRD** qui évaluent chaque intervenant afin de voir s'ils respectent toutes les normes obligatoires en matière de transport de produits pétroliers dans le pays. Parmi ces intervenants nous avons :

1.3.1 Le raffinage/ La raffinerie SOGARA :

Le raffinage est l'étape primordiale pour la transformation du pétrole. Il a pour but de transformer, par de nombreux traitements, le pétrole en de nombreux produits dérivés à haute valeur commerciale.

Il existe autant de pétroles bruts différents que de gisements avec des différences de couleur, de viscosité, de teneur en soufre, en minéraux. Le pétrole contient des millions de molécules différentes qu'il est nécessaire de fractionner et de transformer pour obtenir des produits utilisables par l'industrie.

Le raffinage permet donc de purifier le pétrole brut et de le transformer en produit de composition à peu près constante. Le raffinage du pétrole comprend une série d'opération permettant d'aboutir aux produits que nous utilisons dans notre quotidien.

Nous avons trois types principaux d'opérations : séparation, conversion et amélioration.

- Les procédés de séparation

La première étape est celle de la séparation des molécules par distillation atmosphérique (c'est-à-dire à la pression atmosphérique normale), en fonction de leurs poids moléculaires.

Ce procédé consiste à chauffer le pétrole à 350/400 °C pour en provoquer l'évaporation. Le chauffage s'effectue à la base d'une tour de distillation de 60 mètres de haut, appelée aussi topping. Les vapeurs de brut remontent dans la tour tandis que les molécules les plus lourdes, ou résidus lourds, restent à la base sans s'évaporer. À mesure que les vapeurs s'élèvent, les molécules se condensent les unes après les autres en liquides, jusqu'aux gaz qui atteignent seuls le haut de la tour, où la température n'est plus que de 150 °C. À différents niveaux de la tour se trouvent des plateaux qui permettent de récupérer ces liquides de plus en plus légers. Chaque

plateau correspond à une fraction de distillation, appelée aussi coupe pétrolière, depuis les bitumes (hydrocarbures très visqueux) jusqu'aux gaz.

Les résidus lourds issus de cette distillation renferment encore beaucoup de produits de densité moyenne. On les soumet, dans une autre colonne, à une seconde distillation qui permet de récupérer plus de produits moyens (fiouls lourds et gazole).

- Les procédés de conversion

Après les opérations de séparation, la proportion d'hydrocarbures lourds reste encore trop importante. Pour répondre à la demande en produits légers, on « casse » ces molécules lourdes en deux ou plusieurs molécules plus légères.

Ce procédé de conversion, appliqué à 500°C, est également appelé craquage catalytique car il fait intervenir un catalyseur (substance accélérant une réaction chimique). 75 % des produits lourds soumis à la conversion sont ainsi transformés en gaz, essence et gazole.

D'autres procédés permettent d'améliorer ce résultat par des ajouts d'hydrogène (hydrocraquage) ou en employant des méthodes d'extraction du carbone (conversion profonde). Plus une conversion est poussée, plus elle est coûteuse et gourmande en énergie. L'objectif permanent des raffineurs est de trouver l'équilibre entre degré et coût de la conversion.

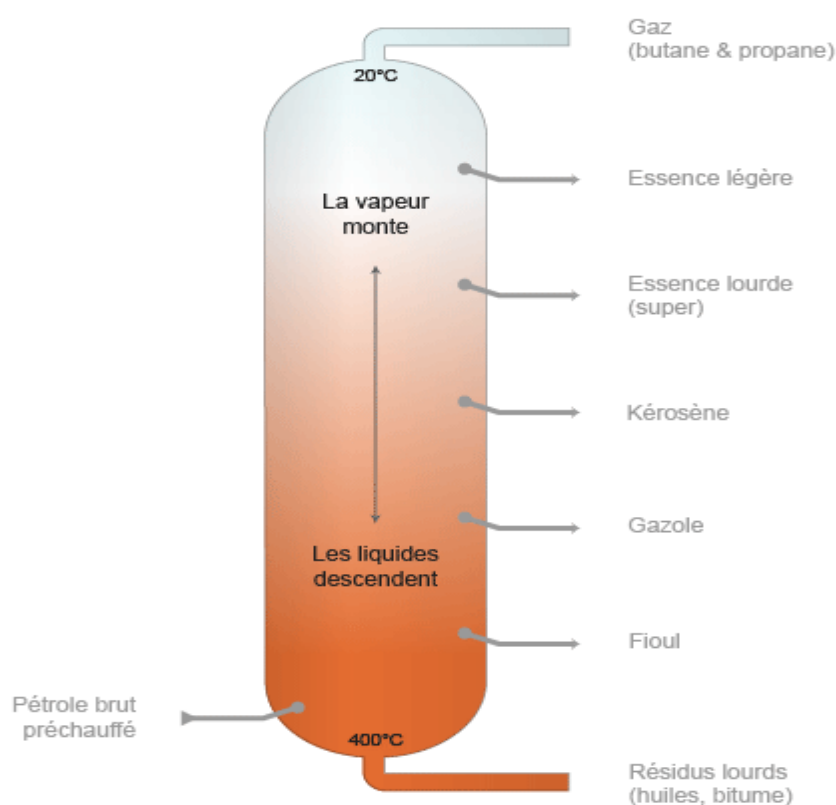
- Les procédés d'amélioration

Ils consistent à réduire fortement ou éliminer les molécules corrosives ou néfastes à l'environnement, en particulier le soufre. Les normes de l'Union européenne (UE) en matière d'émissions de soufre sont strictes : depuis le 1er janvier 2009, l'essence et le gazole contenant plus de 10 mg/kg de soufre ne doivent pas être utilisés sur le territoire européen. Ces mesures visent à améliorer la qualité de l'air ambiant : elles permettent d'optimiser l'efficacité des technologies de traitement catalytique des gaz d'échappement des véhicules. La désulfuration du gazole s'effectue à 370 °C, sous une pression de 60 bars et en présence d'hydrogène dont l'action consiste à extraire la plus grande partie du soufre organique que l'on retrouve sous forme de sulfure d'hydrogène (H₂S). Ce dernier est ensuite traité pour produire du soufre, substance utilisée dans l'industrie.²

² Informations tirées du site www.planète-energies.com

Au Gabon c'est uniquement la **SOGARA** (Société Gabonaise de Raffinage) située dans la province de l'Ogooué-Maritime (l'une des neuf provinces du pays occupant la huitième place dans l'ordre alphabétique), qui s'occupe de raffiner le pétrole brut, elle est sous la tutelle du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures. La SOGARA a vu le jour en novembre 1964, sous le nom de SER (Société équatoriale de raffinage). L'entreprise a été installée à Port-Gentil au Gabon en 1967, grâce à la volonté commune du Gabon, du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République du Congo et du Tchad. Les États partenaires du Gabon se sont retirés en 1973, pour développer leur propre industrie concurrente.

Le raffinage du pétrole brut en produits finis se fait en seulement deux étapes dans le pays, il s'agit de l'étape de la **séparation** des produits dans des tours de distillation à température de 350°C à 400°C et de l'étape de l'**amélioration** des produits obtenus qui consiste à réduire fortement ou à améliorer les molécules corrosives ou néfastes à l'environnement, en particulier le soufre.



Source : www.planète-energies.com

L'étape de la **conversion** n'est pas moins importante que les autres, au contraire c'est un moyen pour la raffinerie d'exploiter encore les produits lourds issus de l'étape de la séparation, mais ce procédé requiert une expertise et des matériaux techniques que la SOGARA ne dispose pas. En effet, cette raffinerie a été créée en 1964 et depuis lors elle n'a pas subi de révisions ou des améliorations de sa capacité et de son efficacité. Elle n'est pas donc à la pointe des dernières technologies en matière de raffinage du pétrole, c'est pourquoi, bien qu'elle transforme le pétrole brut en produits finis, ces derniers ne sont pas pour la plupart bien améliorés : en clair, si la raffinerie de la Normandie par exemple produit de l'essence, il sera débarrassé à 99,9% de ses substances corrosives car cette raffinerie dispose des outils nécessaires pour une amélioration presque parfaite des produits obtenus. Mais en ce qui concerne le Gabon l'essence obtenue pourrait être débarrassée de ses substances corrosives à seulement 98%.

Il est important alors, de pouvoir bien raffiner le pétrole brut afin de d'obtenir des produits de qualité supérieure pour le bon plaisir des consommateurs et surtout de l'environnement, car lorsqu'un produit n'est pas débarrassé à fort taux de ses substances corrosives, cela a de l'impact sur la qualité de l'environnement.

Par ailleurs, il arrive que la SOGARA n'arrive pas à fonctionner à cause de certains problèmes techniques dus à son âge et à une maintenance préventive presque inexistante, c'est pourquoi le gouvernement gabonais par le biais du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures, importe parfois des produits pétroliers à l'extérieur du pays pour répondre aux besoins de ses différents consommateurs.

1.3.2 Les entrepôts :

Au Gabon nous notons la présence de cinq (5) dépôts avec leur particularité de stockage. Il s'agit de **Oilibya** (Port-Gentil avec 9585m³) qui n'entrepose que l'essence, le gasoil, le jet A1 et le gasoil en soute ; la **SGEPP** (Libreville avec 37559m³) avec seulement le gasoil, le butane, le jet A1 et le pétrole ; **Total Marketing Gabon** (Lambaréné avec 1550m³) qui ne conserve que du pétrole et du gasoil ; **Oilibya** (Ndjolé avec 8700m³) garde l'essence, le gasoil

et le pétrole ; et la **SGEPP** (Mouanda avec 12400 m3) ne comporte que le gasoil le pétrole et l'essence.

1.3.3 Les distributeurs :

Nous avons aussi la présence de plusieurs marketers : **Petro Gabon, Total Marketing Gabon, Oilibya Engen** et **Gab'Oil**. Ces derniers constituent le réseau de cent-dix sept (122) stations-services que le Gabon compte à ce jour. De plus le Gabon comporte huit (8) sociétés de transport par camion-citerne, une (1) société de transport par barge, une (1) société de transport par voie ferroviaire, une (1) société de transport par bateau et un (1) seul Pipe Line.

De plus, nous pouvons aussi compter l'ensemble de tous les grossistes et détaillants qui ont pour principaux consommateurs les ménages. Il s'agit des boutiques de quartier et autres petits revendeurs sur le territoire national.

Pour comprendre tout cet ensemble, nous vous présentons une carte de la distribution des produits pétroliers au Gabon en 2014 (voire annexe 2), c'est la même qui est adopté jusqu'à cette année 2020 sauf que le nombre de distributeurs a augmenté.

Afin de gérer tous ces intervenants, **les agents de la DRD** effectuent différentes opérations pour le bon fonctionnement de la distribution des produits pétroliers au Gabon.

1.3.4 Rôle des agents de la DRD

Au sein du Ministère, ils ont pour but principal :

- ✓ **L'élaboration des statistiques de ventes des produits pétroliers de tous les dépôts :** Le bureau GPP (Groupement professionnels pétroliers) qui centralise toutes les données des ventes des produits pétroliers sur le marché national, met à la disposition de la Direction du Raffinage et de la Distribution (service Distribution), une fiche récapitulative des ventes mensuelles des produits pétroliers par le réseau (les stations services) et les consommateurs. Grâce à ces fiches, le service Distribution analyse les données mensuelles de tous les produits pétroliers, en les insérant dans une matrice tous les mois et il dresse des graphiques. Afin d'obtenir et d'évaluer la dimension journalière, mensuelle et annuelle du marché gabonais dans la consommation des produits pétroliers.

- ✓ **L'élaboration des statistiques des sorties de carburant de tous les dépôts :** Les statistiques des sorties de dépôts des carburants sont journalières et mensuelles, les marketers achètent leur carburants directement au dépôt. Aussi, la clef de répartition du transfert de carburant appliquée par les dépôts aux marketers, est fixée au prorata des parts de marché de chaque marketer : Total Marketing Gabon, Petro Gabon, Oilibya, Gab'Oil et Engen. Quotidiennement, les différents dépôts envoient, un mail à la Direction du Raffinage et de la Distribution (service Distribution), qui dresse un bilan d'exploitation du jour. Quand aux sorties mensuelles de dépôt c'est pratiquement le même processus que celle des sorties journalières de dépôts sauf que l'envoi du mail par chaque dépôt se fait en fin du mois.

- ✓ **Le suivi de toutes les activités liées au transport des produits pétroliers :** cela concerne tous les transporteurs selon leur mode de transport (camion-citerne, wagon-citerne, barge ou navire). Ils adressent une demande d'autorisation technique de transport de produits pétroliers à la Direction Générale des Hydrocarbures. Celle-ci qui demandera à la Direction du Raffinage et de la Distribution de choisir des agents du service Distribution pour aller inspecter le moyen de transport relevé dans la demande. Cette inspection se fait à l'aide d'un logiciel nommé : **Gestrapp**. Ce dernier, nous met à la disposition d'une check-list à respecter selon chaque mode de transport conformément aux normes gabonaises de transport de produits pétroliers.

- ✓ **Le suivi des certificats de ré épreuve des bouteilles de gaz :** un courrier est envoyé au niveau de la Direction Générale des Hydrocarbures tous les mois, ce dernier informe la direction des bouteilles de gaz qui doit être ré éprouvés, c'est-à-dire que ces bouteilles vont passer encore d'autres tests qui vont démontrer si elles sont sans danger. Cela est fait par des agents du service Distribution.

- ✓ **Le suivi du niveau de stock des produits blancs dans le réseau :** pour connaître les quantités de carburant disponible dans toutes les stations services, toutes ces informations sont communiquées en conversion des valeurs et en mettant à jour la matrice de chaque

rubrique en insérant des données reçues et converties en tonne métrique et dresser des graphiques (histogrammes ou diagrammes).

- ✓ **Suivre les ventes des produits pétroliers** : Pour vendre des produits tels que l'essence, le gasoil, le JPL, les lubrifiants et le pétrole il est obligatoire pour les marketeurs (TMG, Petro Gabon, Oilibya Engen et Gab'Oil) et des indépendants (sociétés ayant des autorisations d'importation et de commercialisation des lubrifiants) d'avoir des autorisations établies par la Direction Générale de Hydrocarbures ;
- ✓ **Suivre les activités du réseau (stations-services)** : en construction, en cours de réhabilitation ou réhabilitées, fermées, le niveau de stock, le nombre... ;
- ✓ **Etablir la validation du test de tuyauterie des stations services** : lorsqu'un opérateur économique construit une station service, la pose de la tuyauterie est conditionnée par le test d'épreuve de cette dernière en présence des inspecteurs Direction du Raffinage et de la Distribution. Cette procédure se fait de la manière suivante : une demande de réception des cuves est adressée à la Direction Générale des Hydrocarbures, elle accuse réception du courrier et désigne des inspecteurs pour valider le test sur le terrain sous certaines conditions. Le test consiste à éprouver la tuyauterie à une pression de 5 bar s'il y a de la mousse de savon cela signifie qu'il y a détection de fuite, dans le cas contraire, la Direction Générale des Hydrocarbures valide le test ;
- ✓ **Réceptionner des cuves des stations** : ces dernières doivent subir des tests de sécurité ;
- ✓ **Autorisation d'exploitation d'une station service** : les travaux des stations service sont effectués selon le respect de l'arrêté 0049 fixant les règles de construction et d'exploitation des stations services. A la fin des travaux, Cette autorisation est délivrée à l'opérateur, qui peut procéder à l'inauguration de sa station ;

- ✓ **missions d'inspection de maintenance** : les stations services sont opérées tous les 6 mois afin de vérifier que la station service est bien entretenue et respecte toujours les normes environnementales ;

Le Ministère du pétrole et des Hydrocarbures du Gabon a à sa disposition de certains moyens logistique lui permettant de faire son activité.

2. Présentation des moyens logistiques utilisés dans le Ministère

Le Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon a à sa disposition des outils qui lui permet d'effectuer l'ensemble des tâches de son activité, il s'agit d'une part du logiciel **Gestrapp** et du **système de traçabilité des produits**.

2.1 Le logiciel Gestrapp

Il existe au sein de ce Ministère, plus particulièrement à la Direction du Raffinage et de la Distribution des tablettes tactiles bénéficiant d'un logiciel appelé Gestrapp. Ce dernier permet aux agents de la DRD de pouvoir contrôler certains moyens de transport des produits pétroliers tels que les Camions-citernes et même des stations-services. Ce logiciel se présente sous la forme d'une liste avec plusieurs catégories d'informations, sur laquelle l'agent de la DRD doit cocher (il doit cocher les éléments obligatoires de la liste qu'il a vu dans le logiciel par rapport moyen de transport utilisé, par exemple un extincteur).

2.2 Système de traçabilité des produits pétroliers

Nous retrouvons aussi le système de traçabilité³ au Ministère plus précisément à la DRD, il permet de pouvoir suivre les produits qui quittent la raffinerie SOGARA, pour les différents dépôts. Tout cela en suivant le un circuit logistique développé dans une carte établie par les agents de la DRD (voire annexe 3).

³ Traçabilité : possibilité offerte de suivre la route d'un produit, depuis les étapes de sa production jusqu'à celles de sa commercialisation.

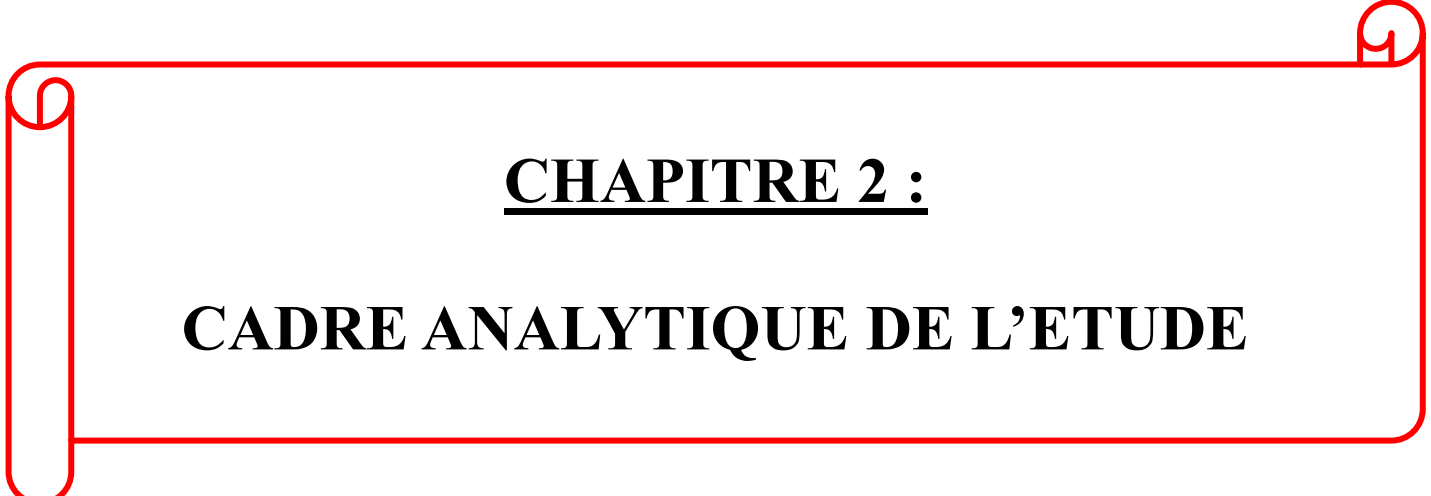
Après le passage du brut à **SOGARA** une partie des produits-finis est envoyée par Pipe line (moyen de transport souterrain des produits fluides) au dépôt **Oilibya** à Port-Gentil et l'autre partie est envoyée par bateaux au dépôt de la **SGEPP** à Libreville. Le dépôt de Port-Gentil alimente d'abord la ville et ses environs en produits pétroliers pour partir après au moyen des barges (embarcation tractée ou poussée, destinée au transport des marchandises par fleuve et n'assurant pas elle-même sa propulsion) à Lambaréné au dépôt de **Total Marketing Gabon** et à Ndjolé au dépôt de **Oilibya**. Chacun respectivement envoient par camions-citernes (véhicules automobiles spécialement construits pour le transport des liquides en vrac) ses produits dans la province de la Ngounie et de la Nyanga ; puis dans la province du Woleu Ntem et de l'Ogooué-Ivindo.

Quand aux produits pétroliers de la **SGEPP** Libreville, ils alimentent toute l'Estuaire. Ensuite ce dépôt envoie une partie de ses produits à l'aide des wagons-citernes (sortes de trains réservoirs destinés au transport des marchandises liquides) à Mouanda au dépôt de la **SGEPP**, lui qui va à son tour garantir au Haut-Ogooué et à l'Ogooué-Lolo un ensemble de produits pétroliers.

Ce schéma logistique n'est pas toujours respecté parce qu'il y a des cas où l'on fait des « droitures » c'est un cas de force majeure. Cela veut dire qu'on sort du circuit de distribution habituel afin de s'adapter à certaines situations telle que la pénurie dans des dépôts qui sont sensés alimenter certaines villes.

Il est aussi important de savoir que l'Etat gabonais a inséré une politique de prix en termes de ventes de produits pétroliers sur son territoire : c'est la stabilisation. Grâce à la stabilisation les différents produits pétroliers sont vendus au même prix dans tous le pays, les frais de transports que les différents opérateurs contractent sont remboursés par l'Etat.

Face à toutes ses informations nous avons eu à approfondir nos recherches en les analysants tout en donnant un appui.



CHAPITRE 2 :

CADRE ANALYTIQUE DE L'ETUDE

Dans ce chapitre, nous allons analyser et interpréter toutes les différentes informations que nous avons pu recueillir sur le terrain, puis nous proposerons quelques suggestions.

CHAPITRE 2 : CADRE ANALYTIQUE DE L'ETUDE

SECTION 1 : Présentation et analyse des résultats

1. Présentation des données obtenues par le biais des investigations

La collecte des données s'est articulée autour des techniques suivantes :

➤ La recherche documentaire

Pour la rédaction de ce document, nous avons entrepris une recherche documentaire basée sur des ouvrages et des sites internet spécialisés en logistique, surtout en logistique pétrolière. De même, nous eu accès à certains document du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon et à certains sites de rédaction de mémoire. L'ensemble de cette documentation a été très bénéfique pour l'élaboration de ce travail.

➤ Le guide d'entretien

Il est important de noter que la principale difficulté rencontrée, lors de la collecte des informations était lors l'élaboration du guide d'entretien, car nous n'avons pas pu nous trouver sur le terrain lors de son élaboration. Néanmoins nous avons pu rentrer en contact avec un (1) agent de Gab'oil (l'un des cinq marketeurs disposant de stations-services) et un (1) transporteur routier de bouteilles de gaz avec lesquels nous avons eu un entretien téléphonique. Puis nous avons également posé certaines questions à cinq (10) agents de la DRD via Whastapp.

Par ailleurs, malgré toutes les opérations effectuées par la DRD pour coordonner et contrôler l'ensemble des activités de l'aval pétrolier sur le territoire national, nous avons cherché à savoir si la population gabonaise ne rencontrait pas de difficultés pour bénéficier des produits pétroliers tels que l'essence, le gasoil, le GPL et autres dans leur quotidien.

➤ Observations directes sur le terrain

Lors de notre présence à la DRD nous avons eu à constater certains faits :

Premièrement, il est vrai qu'au Gabon nous avons qu'un seul Pipe qui relie la SOGARA au dépôt Oilibya de Port-Gentil. Mais nous pensons que comme pour l'inspection des stations-

services qui se fait tous les six (6) mois, la Direction du Raffinage et de la Distribution devrait choisir une période à laquelle nous devrions inspecter ce Pipe. Car ce dernier peut avoir des fuites qui auront pour conséquence la contamination du sol ;

Par ailleurs, pour que la Direction du Raffinage et de la Distribution puisse accomplir ses tâches efficacement, elle a besoin de certaines données liées aux ventes des produits pétroliers à travers le pays. Mais il se trouve que ces données ne sont pas toujours envoyées à temps (dans les délais déterminés) ou presque pas par les différents acteurs qui doivent le faire ;

Enfin, si un opérateur établit une demande d'autorisation technique à la Direction Générale des Hydrocarbures pour la circulation de ses cinq cent (500) camions-citernes par exemple, trois (3) agents du service Distribution ne pourront pas à eux seuls rapidement inspecter tous ces véhicules. Or la Direction Générale des Hydrocarbures ne dispose encore à ce jour que de trois (3) tablettes tactiles bénéficiant du **logiciel Gestrapp** qui nous aide à établir la check-list de tous les modes de transport des produits pétroliers en terre gabonaise ;

➤ **Témoignage**

Nous avons bénéficié du témoignage d'une femme qui vit dans un département du Gabon (Mayumba), il est situé dans le sud du pays.

« Je suis venu vivre dans cette petite ville pour y passer ma retraite, loin de la capitale et sa pollution. Mais je rencontre souvent des problèmes pour avoir du gaz pour ma maison, je prépare le plus souvent au feu de bois parce que dans la ville, les bouteilles de gaz ne sont pas disponibles. Nous devons attendre plusieurs semaines avant qu'un camion de livraison arrivent et cela se passe aussi avec le gasoil, il y a le plus souvent une pénurie. Les wagons-citernes tardent à arriver certainement à cause de l'état désastreux des routes lors des pluies. »

Selon certaines informations recueillies, nous avons pu dresser une analyse précise.

2. Analyse par la matrice SWOT

Il s'agit ici, de faire ressortir d'un côté, les forces et les faiblesses du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures et de l'autre côté faire de même avec les opportunités et les menaces en nous appuyant plus sur la DGH.

Tableau 1 : Analyse SWOT

Origine interne	Forces	Faiblesses
	- Maitrise du secteur ; - Bonne qualité de traitement de dossier; - Bonne visibilité ; - Diversité des produits ; - Personnel compétant ;	- Outils de contrôle insuffisant ; - Pas de contrôle sur le Pipe Line ;
Origine externe	Opportunités	Menaces
	- secteur à fort potentiel ; - Disponibilité de plusieurs marketeurs ;	- Difficultés d'informations ;

Source : Résultat de nos enquêtes

Le Ministère du pétrole et des Hydrocarbures du Gabon dispose d'un ensemble de force, tel que son personnel compétant qui maitrise bien le secteur. Néanmoins, le manque d'outils de contrôle et l'inspection inexistante du Pipe Line constitue sa faiblesse.

Par ailleurs, la disponibilité plusieurs marketeurs sur le territoire national est une opportunité pour ce dernier mais l'inaccessibilité occasionnel à l'information par rapports aux différentes données précises des sorties de produits pétroliers dans les différents dépôts, est une menace pour ce Ministère, car il ne pourra pas bien organiser son activité.

Après avoir recueilli toutes informations, il est nécessaire de les interpréter pour mieux comprendre les éventuels problèmes rencontrés afin de tenter d'y apporter des solutions.

SECTION 2 : Interprétations des résultats obtenus et Recommandations

1. Interprétations des résultats obtenus

Pour commencer, selon certaines données collectées, nous avons jugé utile et nécessaire de présenter ce tableau ci-dessous, qui représente la répartition des différents marketeurs (opérateurs ayant des stations-services) dans chaque province du Gabon, en chiffre et en pourcentage.

Nous l'avons créé à partir de certaines données collectées dans l'annexe 1 et grâce à nos enquêtes nous avons pu actualiser ces dernières. Ce tableau, nous révèle qu'il existe une grande irrégularité entre chaque différente province concernant la présence des stations-services.

Tableau 2 : Répartition des stations-services selon les provinces

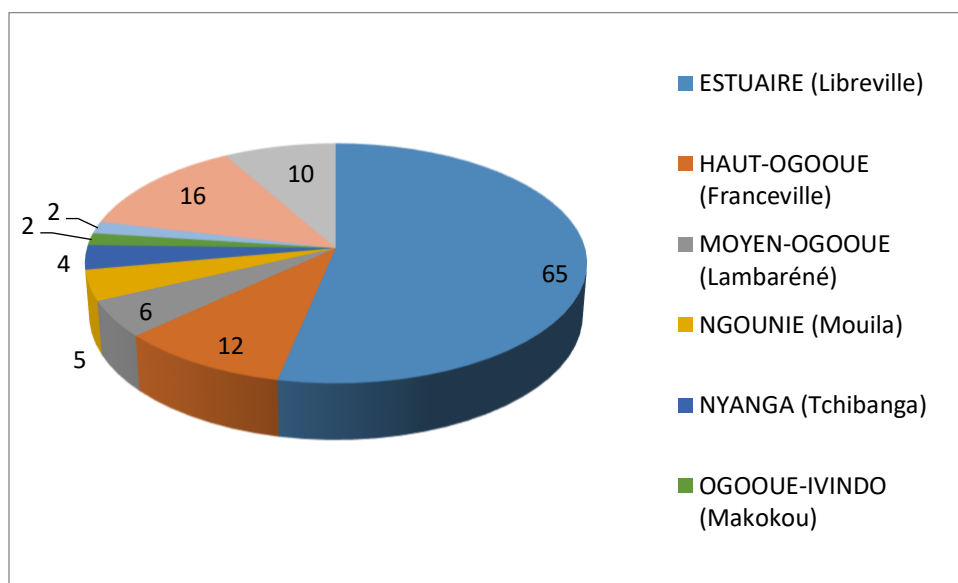
ESTUAIRE (Libreville)	65	53, 3%
HAUT-OGOOUE (Franceville)	12	9,80%
MOYEN-OGOOUE (Lambaréné)	6	4,90%
NGOUNIE (Mouila)	5	4,10%
NYANGA (Tchibanga)	4	3,30%
OGOOUE-IVINDO (Makokou)	2	1,60%
OGOOUE-LOLO (Koulamoutou)	2	1,60%
OGOOUE-MARITIME (Port- gentil)	16	13,10%
WOLEU-NTEM (Oyem)	10	8,20%
	Total: 122 marketeurs	Total: 100%

Source : résultat de nos enquêtes

Pour une meilleur visibilité et compréhension de ce tableau, nous avons établi un graphique à secteur. Ce dernier montre que la province de l'Estuaire où se situe la capitale Libreville, bénéficie d'une grande partie des Stations-services du territoire dont 65 stations-

services soit un pourcentage de 53,3% à elle seule. Elle dispose donc de plus de la moitié des stations-service du pays, quand aux autres stations-services restantes (61), elles sont réparties inégalement dans les autres provinces. Par exemple, dans la province de l'Ogooué-Ivindo et de l'Ogooué-Lolo, il y a seulement la présence de deux marketeurs, tandis que dans d'autre province, il en existe bien plus.

Graphique 1 : Représentation graphique des stations-services dans chaque province



Source : résultat de nos enquêtes

Nous nous sommes demandé pourquoi cette grande inégalité des stations-services entre les provinces, c'est dans ce sens que nous avons fait des recherches sur le nombre d'habitant dans chaque province voire tableau ci-dessous, pour voir si cette situation n'était pas du à cela. Nous avons remarqué qu'en ce qui concerne la province de L'estuaire le nombre de station-service identifié était nécessaire vu le nombre de personne qui y habite soit 895 689 habitants, c'est près de la moitié de la population total du pays.

Toutefois dans certaines provinces le nombre de station-service n'est pas adapté au nombre d'habitant qui s'y trouve. C'est le cas de la province de l'Ogooué-Lolo par exemple, elle ne dispose que de deux stations-services pour 65 571 habitants, alors qu'une province comme la Nyanga où il y a 52 824 habitants en dispose quatre.

Nous voyons donc que le nombre des stations services dans une province n'est pas toujours lié à son nombre d'habitant, cela fait que plusieurs personnes dans certaines localités n'arrivent pas toujours à bénéficier des produits pétroliers.

Tableau 3 : Nombre d'habitants dans chaque province

Estuaire	895 689 habitants	20 740 km ²
Haut-Ogooué	250 799 habitants	36 547 km ²
Moyen-Ogooué	69 287 habitants	18 535 km ²
Ngounié	100 838 habitants	37 750 km ²
Nyanga	52 854 habitants	21 285 km ²
Ogooué-Ivindo	63 293 habitants	46 075 km ²
Ogooué-Lolo	65 771 habitants	25 380 km ²
Ogooué-Maritime	157 562 habitants	22 890 km ²
Woleu-Ntem	154 986 habitants	38 465 km ²

Source : www.PopulationData.com

1.1 Interprétation du guide d'entretien avec les agents de la DRD

Notre guide d'entretien (voire annexe 4) avec dix (10) agents de la DRD, a eu à déceler ce qui freine la distribution des produits pétroliers sur le territoire national. En effet neuf (9) agents sur dix (10) ont répondu Oui, la question principale était de savoir ici, si les autorisations payantes octroyées par le Ministère de Pétrole et des Hydrocarbures par le biais de la DGH pouvaient être un frein aux différents transporteurs.

1.2 Interprétation des entretiens téléphoniques

Nous avons eu à discuter avec un agent de Gab'oil et un transporteur de bouteille gaz enafin connaître les difficultés qu'ils rencontrent pour approvisionner le marché. La principale question était : Quels sont les problèmes que vous rencontrez pour distribuer vos produit ?

L'agent de Gab'oil nous a précisé que leur principal problème se situait dans le prix de la maintenance des stations-services, qui doivent toujours respecter des normes rigoureuses et le prix de certaines taxes qu'il doive payer à l'Etat.

En ce qui concerne le transporteur de bouteille de gaz, on principal problème se trouve dans l'état des routes. En effet, il nous a précisé que « l'accès dans certaines localités du pays est très difficile, car les routes sont très mauvaises. Les habitants de certaines localités restent pendant plusieurs jours ou semaines sans avoir de bouteilles de gaz ; peu de transporteur veulent s'y aventurer sur ces sentiers car cela aura un coût sur leur véhicule et donc ils dépenseront plus pour la maintenance de ces derniers ».

Au vu ces entretiens téléphoniques et du témoignage d'une habitante de la ville de Mayumba, nous pouvons alors dire que le prix des taxes, la maintenance des moyens de transport des produits pétrolier et l'état des routes sont un frein pour certains acteurs chargés de la distribution des produits pétroliers sur le territoire national.

2. Recommandations

Face à certains problèmes que nous avons identifiés et rencontrés au cours de notre étude au Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon, nous proposons certaines solutions pour une meilleure efficacité de ce dernier.

D’abord la Direction Générale des Hydrocarbures par le biais de la Direction du Raffinage et de la Distribution pourrait commencer à établir une période à laquelle, il pourrait inspecter le Pipe qui relie la raffinerie de SOGARA au dépôt Oilibya Port-Gentil et ajouter une Checklist pour les Pipes dans le logiciel Gestrapp. Afin de prendre connaissance de tous les soucis que ce Pipe pourrait présenter.

De même, le Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures par le biais de la Direction Générale des Hydrocarbures devrait revoir les prix des autorisations qu’il octroie aux différents distributeurs, pour faciliter ces derniers afin qu’ils puissent avoir moins de charges.

De plus, ce Ministère doit chercher à inciter les différents marketeurs à pouvoir plus s’installer dans certaines provinces afin de construire plus de stations-services.

Ensuite ce Ministère doit penser à informer le gouvernement par rapport à l’état des routes qui bloquent les distributeurs à accéder à certains endroits du pays.

Aussi, la Direction Générale des Hydrocarbures pourrait, par son autorité, contraindre tous les différents acteurs qui doivent se charger d’envoyer les données liées aux ventes des produits pétroliers sur le territoire à la Direction du Raffinage et de la Distribution, de le faire dans les délais prescrits sauf en cas d’un quelconque problème majeur rencontré.

Pour finir, la Direction Générale des Hydrocarbures pourrait pour une meilleure efficacité du service Raffinage et du service Distribution pourrait augmenter le nombre de tablettes tactiles disposant du logiciel Gestrapp. Car il pourrait arriver un jour, qu'un opérateur puisse établir une demande d'autorisation technique pour une centaines de Camions-citernes par exemple. De même, nous pensons que cette direction devrait revoir les équipements de travail de chaque membre de service en les ajoutant une connexion internet.

CONCLUSION

Pour compléter notre formation et valider notre diplôme, nous avons été reçu au Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon.

Comme toute structure administrative publique, le Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures a une organisation générale et plusieurs différentes attributions, qui l'aident à appliquer son rôle principal, celui de veiller au strict respect des normes et réglementations de l'amont et l'aval pétrolier sur toute l'étendue du territoire gabonais.

Cette étude établie, à la Direction Générale des Hydrocarbures plus précisément à la Direction du Raffinage et de la Distribution, nous a permis de connaître et de comprendre le circuit de distribution que le Gabon a choisi pour alimenter tout son territoire en produits pétroliers. Ce circuit commence d'abord depuis la SOGARA (Société Gabonaise de Raffinage), puis dans les différents dépôts d'entrepôts, ensuite vers les différents acteurs de distribution des produits pétroliers avec leurs divers modes de transports et de réseau (stations-service) et qui se termine enfin vers les consommateurs finaux.

Cependant cette chaîne d'approvisionnement n'est pas toujours au point, dans la mesure où nous sommes souvent contraints de sortir du circuit de distribution habituel pour s'adapter à certaines circonstances et que certains transporteurs n'arrivent pas à accéder dans certaines villes à cause du mauvais état des routes.

Loin d'être complète, cette étude nous a permis d'appréhender les problèmes qui freinent l'approvisionnement optimal du marché gabonais en produits pétroliers, mais aussi de

proposer des pistes de solutions afin d'améliorer l'ensemble du processus d'approvisionnement de ce marché. Tout en espérant que nos recommandations seront prises en compte par l'ensemble des dirigeants de ce Ministère, en vue d'optimiser le processus d'approvisionnement du marché national en produits pétroliers.

.

Listes des annexes

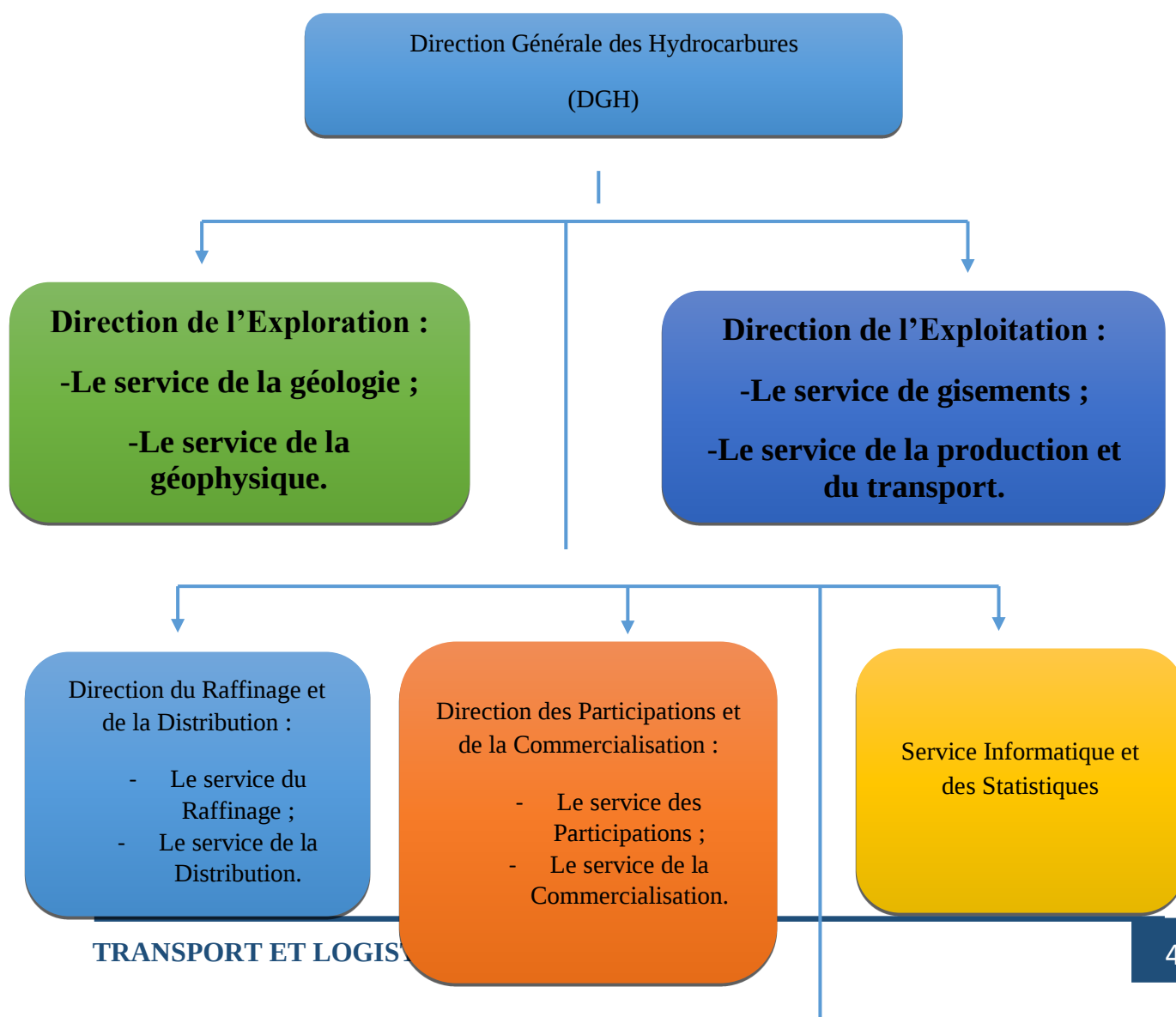
Annexe 1 : Organigramme de la Direction Générale des Hydrocarbures

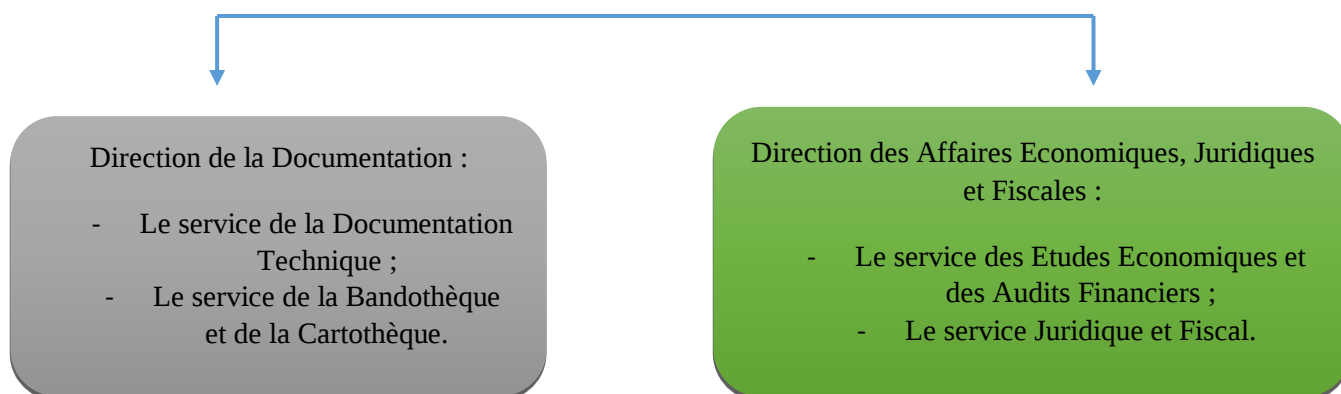
Annexe 2 : Carte de distribution de produits pétroliers en 2014

Annexe 3 : Mouvement des produits pétroliers de la SOGARA aux différents dépôts.

Annexe 4 : Guide d'entretien des agents de la DRD.

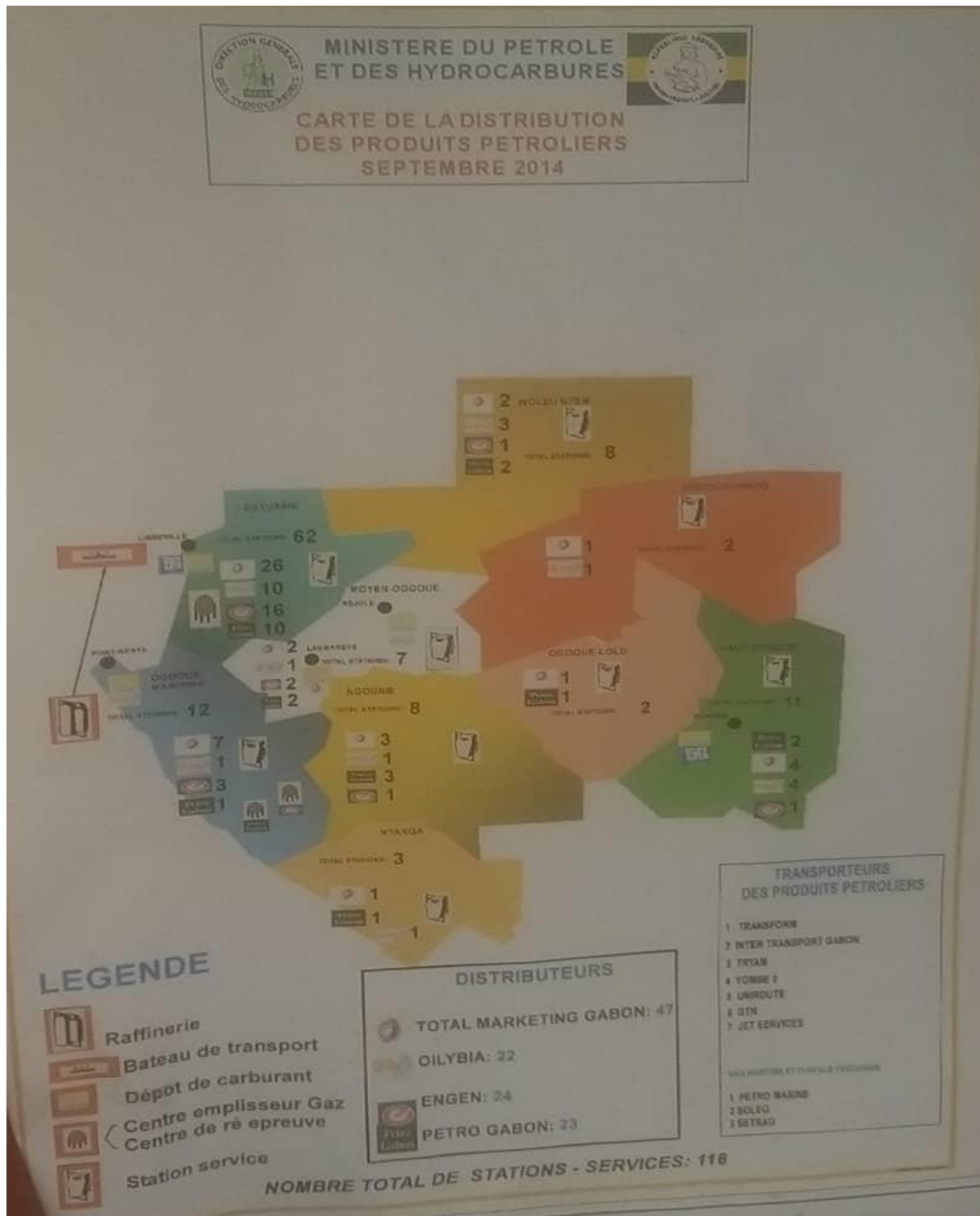
Annexe 1 : Organigramme de la Direction Générale des Hydrocarbures.





Source : *Résultat de nos recherches.*

Annexe 2 : Carte de distribution de produits pétroliers en 2014



Source : Documents du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures

Annexe 3 : Mouvement des produits pétroliers de la SOGARA aux différents dépôts

Source : Documents du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures



Annexe 4 : Guide d'entretien des agents de la DRD

Dans le cadre de notre recherche sur le processus d'approvisionnement du marché gabonais en produits pétroliers nous avons composé un guide d'entretien.

- 1- Les différents distributeurs de produits pétroliers sont-ils présents dans toutes les provinces ?**
- 2- Les autorisations de transports de produits pétroliers octroyées par le Ministère sont-elles payantes ? Si oui pensez vous que cela pourrait être un frein pour les différents transporteurs ?**
- 3- Quels sont les critères nécessaires que doivent avoir les différents transporteurs de produits pétroliers ?**
- 4- Selon vous quelles sont les difficultés rencontrées par chaque différents intervenants dans le processus d'approvisionnement du marché national en produits pétroliers ?**
- 5- Le circuit de distribution des produits pétroliers établis par le Ministère prend il en compte les réalités du pays ?**

BIBLIOGRAPHIE

- Document du Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du Gabon :

Registre ;

Documents de la Direction Général des Hydrocarbures et de la Direction du Raffinage et de la Distribution ;

- Ouvrage :

André LABOURDETTE. *LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES. Environnement, fonctionnement interne et mode de gestion* (en ligne)

Gilles LASNIER. *Gestion des approvisionnements des stocks dans la chaine logistique*, Editions.

WEBOGRAPHIE

WWW.PLANETE-ENERGIES.COM

WWW.PETROLIUM.COM

WWW.WIKIPEDIA.ORG/DECOUVERTEDUPETROLE.FR

WWW.MEMOIRE.ONLINE.COM

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

GENERALE.....	1
---------------	---

CHAPITRE 1 : Cadre de l'étude : Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures du

Gabon.....	
.....	2

SECTION 1 : Présentation de la structure

étudiée.....	3
--------------	---

3. Historique du Ministère du pétrole et des hydrocarbures du Gabon et son organisation.....	
...	3

3.1 Historique.....	
...	3

3.2 Organisation du Ministère	3
-------------------------------------	---

4. Différentes attributions du Ministère.....	4
---	---

SECTION 2 : Activités de transport ou de logistique au sein du

Ministère.....	5
----------------	---

3. Présentation générale de l'organisation des activités du Ministère	6
---	---

4. Présentation des moyens logistiques utilisés dans le Ministère.....	17
--	----

CHAPITRE 2 : CADRE ANALYTIQUE DE

L'ETUDE.....	20
--------------	----

SECTION 1 : Présentation et analyse des

résultats.....	21
----------------	----

3. Présentation des données obtenues par le biais des investigations.....	21
4. Analyse par la matrice SWOT.....	23
SECTION 2 : Interprétations des résultats obtenus et	
Recommandations.....	24
5. Interprétations des résultats obtenus.....	24
6. Recommandations.....	28
CONCLUSION.....	29